

Conseil de quartier Amiraux Simplon - Poissonniers

05/11/2024

Ordre du jour :

- Sécurité
- Propreté

Les élus présents

Anne-Claire BOUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la ville, déléguée auprès du Maire du 18e chargée du plan climat, référent du Conseil de quartier Amiraux-Simplon

Frédéric BADINA, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté, de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Fanny BENARD, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Kévin HAVET, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Cabinet du Maire

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Rémi PILLOT, chargé de la sécurité, police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle et affaires générales.

Le Service de la démocratie Locale

Michel Diop, chargé de participation citoyenne
Lucie AYOUB, chargée de participation citoyenne

Sécurité

Habitants :

Dans le secteur du **116/118 rue Championnet**, les habitants ont dénoncé la persistance de trafics de drogue et la présence régulière de camionnettes associées à la prostitution, particulièrement autour du Franprix situé près du pont menant à la Porte des Poissonniers.

Dans la **rue Jean Cocteau**, les riverains ont signalé l'installation de 22 tentes. Ils demandent depuis 2008 que ces lieux soient investis de manière « positive » afin de réduire les tensions dans le quartier.

Les résidents ont également évoqué les attaques de gangs survenues en 2021 et 2022, qui ont marqué les esprits et causé des dégâts considérables comme des dégradations importantes, avec des caves vidées, des portes des parties communes cassées, et des tentatives d'intrusion dans les logements. Malgré ces faits graves, ils déplorent l'absence de réaction appropriée de Paris Habitat. Si certaines mesures, comme l'installation d'un chien de garde et une demande de vidéosurveillance, ont été mises en œuvre, elles restent insuffisantes aux yeux des habitants.

Le **parc Jane Vialle** est devenu un autre point de tension. Il est occupé par des groupes de jeunes, parfois jusqu'à 30 individus, qui provoquent des troubles en caillassant les voitures et en agressant les habitants. La situation est d'autant plus délicate que ces jeunes, souvent mineurs, agissent en toute impunité malgré les plaintes déposées.

Aux abords du **métro Marcadet** (ligne 12), les habitants dénoncent la réapparition d'un point de deal et la présence de consommateurs de crack, un problème qui semblait auparavant maîtrisé.

Enfin, dans les passages **Championnet** et **du Roi d'Alger**, l'insécurité atteint un niveau tel que certains habitants n'osent plus sortir sur leurs balcons. Cris nocturnes, intrusions dans les logements, et menaces envers les familles sont devenus monnaie courante. Les barbecues sauvages organisés dans les espaces publics posent également un problème, les sanctions existantes se révélant peu dissuasives.

Réponse de la mairie :

Les préoccupations des habitants seront relayées auprès de Paris Habitat et des forces de l'ordre pour garantir une meilleure prise en charge.

Concernant la situation dans les passages Championnet et du Roi d'Alger, une collaboration étroite, déjà existante, entre la police nationale et municipale sera renforcée. Des passages réguliers, sous la coordination de l'élus, seront augmentés dans les secteurs les plus sensibles afin de renforcer la présence dissuasive.

Pour faciliter les dépôts de plainte, il a été rappelé que les habitants peuvent aller sur <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr> pour prendre rendez-vous pour déposer plainte.

Pour les jeunes impliqués dans des comportements perturbateurs, ils pourront être orientés vers des structures comme le GRAJAR, un club de prévention.

Enfin, la mairie travaille à la création d'un local partagé destiné aux associations locales. Cette initiative vise à mutualiser les espaces disponibles, y compris privés, afin de renforcer le tissu associatif et d'offrir un point de repère pour les habitants.

Propreté

Habitants :

Dans le secteur de la **rue de Clignancourt et du Simplon**, les habitants ont signalé des problèmes récurrents de débordement des caniveaux, exacerbés par les activités du marché et les travaux en cours. Ces nuisances s'ajoutent à l'accumulation de déchets provenant notamment des ventes de nourriture à emporter, ce qui dégrade l'environnement des rues adjacentes.

La **rue du Roi d'Alger** et la **rue Charbonnière** sont particulièrement touchées par des dépôts sauvages d'encombrants, des huiles de cuisine renversées, et une forte pollution olfactive. Ces problèmes sont aggravés par le non-respect des normes de sécurité par certains commerces.

Dans le **passage Duhesme**, les habitants ont signalé des problèmes liés aux cachettes de drogues dans la végétation et aux odeurs d'urine persistantes.

Le manque d'espaces canins dans le **parc Jeanne Vialle** a également été évoqué.

Réponse de la mairie :

L'application ***Dans Ma Rue*** a été mise en avant comme un outil permettant aux habitants de signaler directement les problèmes de propreté pour une prise en charge rapide par les services municipaux.

Pour **les rues du Roi d'Alger et de Charbonnière**, une végétalisation est envisagée pour rendre ces espaces plus agréables et accueillants, malgré la complexité liée au linéaire fermé de ces zones.

Les syndicats et copropriétés sont encouragés à signaler les ventes de murs afin que la mairie puisse les préempter et diversifier les commerces dans le quartier. Les contrôles seront renforcés pour les commerces ne respectant pas les normes, avec des fermetures administratives envisagées en cas de non-conformité.

Des discussions sont en cours pour aménager des espaces canins, notamment sur des portions telles que la **Petite Ceinture**. Cependant, ces aménagements restent difficiles à envisager dans les parcs fréquentés par les enfants.

Enfin, des places de stationnement sont volontairement supprimées pour dégager les trottoirs et faciliter l'entretien des caniveaux, tout en favorisant des emplacements pour vélos.

Dans le **passage Duhesme**, des bacs, retirés par le passé, devront être remplacés. Un désherbage renforcé et l'installation de corbeilles de rue supplémentaires sont également prévus pour améliorer l'entretien de cet espace.